Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für

Heraldik: Jahrbuch = Archivio araldico svizzero: Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 72 (1958)

Artikel: Nouvelles notes sur les armoiries d'Yverdon

Autor: Kasser, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles notes sur les armoiries d'Yverdon

par Georges Kasser

Nous avons analysé dans les *Archives héraldiques* de 1957 un texte des comptes yverdonnois mentionnant la confection d'une bannière aux couleurs de la ville. La lecture du «Fahnenbuch » de M. Bruckner nous a permis d'émettre certaines hypothèses en faisant des comparaisons avec des bannières de la même époque et de nous représenter un peu mieux comment devait être la vieille bannière d'Yverdon.

Pour la confectionner, on avait utilisé 5 aunes et quart de « cendal » et 2 aunes de toile de lin. Pourquoi deux étoffes différentes? L'explication la plus plausible est que la bannière proprement dite était en « cendal », la banderole (Schwenkel) qui

devait l'accompagner, en lin.

Essayons de reconstituer la bannière, tout en soulignant ce que nos déductions auront d'hypothétique. On emploie 4 aunes et quart de « cendal » blanc et une aune de « cendal » vert. Pour l'étoffe blanche, il ne doit pas avoir eu de déchet notable; le tailleur Morel n'avait qu'à y découper les ondes, la suite de l'étoffe s'adaptant exactement de l'autre côté de l'onde verte. Pour le « cendal vert » c'est différent et on peut estimer au quart la perte d'étoffe. Resteraient donc pratiquement 5 aunes de « cendal ». Nous en ignorons la largeur; mais pour arriver à une bannière comparable en dimensions aux deux savoyardes décrites par M. Bruckner, nous la supposerons de 3 pieds. 5 aunes à 4 pieds multipliées par 3 pieds nous donnent 60 pieds carrés. Les deux bannières savoyardes, l'une de 212 cm. sur 196 cm., l'autre de 236 cm. sur 196 cm. (soit en pieds, 7,5 pieds sur 7 pieds et 8,5 pieds sur 7 pieds), avaient comme surface 52,5 et 59,5 pieds carrés. Il est légitime de comparer la bannière yverdonnoise à ces dernières, Yverdon étant au XIVe siècle terre savoyarde. L'étoffe verte réduite par le déchet ne représente que le 15 % de la surface totale. Il devait donc y avoir à côté des trois ondes assez de place pour l'Y, un Y gothique bien entendu car les caractères latins n'étaient pas usités chez nous à cette époque. Comme il n'est pas fait mention de cette lettre dans les comptes du tailleur, on peut supposer qu'elle a été peinte sur l'étoffe. Etait-ce en noir, ce qui serait conforme aux règles de l'héraldique ou en or, comme cela se verra au XVIe siècle? Rien ne nous permet de trancher cette question.

Nous sommes en droit de supposer d'après la proportion des couleurs des étoffes, que cette bannière portait sur champ d'argent trois ondes de sinople accompagnées en chef d'un Y, dont nous ne pouvons préciser la couleur. La bannière était de 1389. En 1455, comme nous l'avons déjà relevé, le vêtement du roi des arbalétriers

était blanc avec des ondes vertes 1).

Qu'en est-il au XVIe siècle? Nous trouvons à Berne quatre reproductions des armoiries d'Yverdon. L'une datée de 1576 provient d'un vitrail ayant au centre les armes de la ville de Berne, entourées de celles des bailliages, allemands et romands et, aux quatre angles, de celles des bailliages communs de Morat, Grasburg, Grandson et Orbe. Ce vitrail dû au talent de l'artiste verrier Abraham Bickart de Berne

¹⁾ Voir A.H.S. Annuaire 1957.

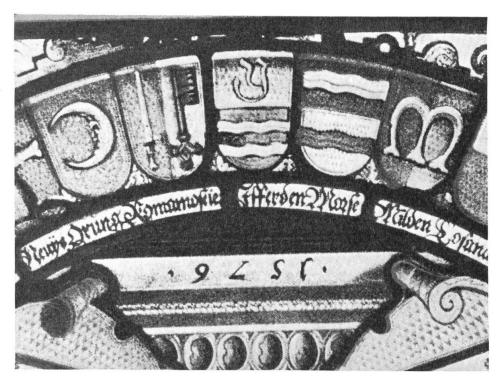


Fig. 1. Armes d'Yverdon sur un vitrail de 1576.

(1535-1578) ²) se trouve au « Schützenhaus » à Bâle (fig. 1). Nous connaissons aussi le carton de ce vitrail daté de 1570 ainsi que les armoiries d'Yverdon qui sont dessinées en marge de la carte de Schepf de 1578 (fig. 2). Une reproduction de cette carte, exposée au château de Chillon, est ornée d'armoiries en couleurs alors qu'elles ne le sont pas sur l'original conservé à la Bibliothèque de la ville de Berne. Enfin, un plat de vermeil daté de 1583, au Musée de Berne, porte aussi ces armoiries avec celles des autres bailliages (fig. 3). C'était en 1898 la reproduction la plus ancienne connue de ces armes et c'est elle qui a servi de modèle à celles adoptées officiellement à cette date.

Nous avons là quatre armoiries du même type, datant presque de la même époque et provenant toutes de la même localité. A l'inverse de ce que nous avons

constaté au XIVe et au XVe siècle, le champ de la partie inférieure y est de sinople et les ondes d'argent; en chef, l'Y est d'or.

De 1455 à 1570, il s'est écoulé 115 années; comment trouver quelques jalons expliquant cette modification des armes? Nous croyons qu'il faut renoncer à les chercher à Berne, car un vitrail du même type, daté de 1542 ³) ne figure que les bailliages allemands. Il en est de même d'un vitrail daté MDLIII et conservé à Paris au musée de Cluny. Faut-il admettre qu'antérieurement au traité de Lausanne de 1564, Berne ne se sentait pas tout à fait chez elle dans le Pays de Vaud et ne considérait pas encore les bailliages nouveaux comme faisant partie intégrante de son territoire?

Ces quatre armoiries exécutées à Berne ont inversé les couleurs existant auparavant; est-ce simplement par erreur? Ce qui est certain c'est que ce nouveau type a fait école; nous le retrou-



Fig. 2.
Armes d'Yverdon 1578.
(Carte de Schepf).

La reproduction en couleur de ce vitrail a été publiée dans les AHS 1948, pl. XIII.

3) Reproduit aussi dans l'ouvrage de Scheidegger mentionné à la note 2).



Fig. 3. Plat de vermeil aux armes des baillages de la République de Berne, 1583. (Les armoiries d'Yverdon se trouvent à 2 heures.)

vons au-dessous de la vue de Berne vers 1660 reproduite dans le *DHBS*. Il figure aussi mais sans l'Y au fronton de l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon, construit en 1767.

Toutefois l'ancienne disposition n'a pas disparu. Au début du XIXe siècle, dans des notes manuscrites conservées à la Bibliothèque d'Yverdon, Correvon de Martines écrit: « Son sceau et sa bannière représentées ici étaient un fond blanc à 3 ondes ou bandes ondées vertes. »... Le dessin auquel il fait allusion n'a pas été exécuté, l'auteur ayant peut-être eu des doutes sur son exactitude. L'armorial de Mandrot porte aussi des ondes de sinople sur champ d'argent avec un Y de sable, ce qui, à notre avis, est la seule représentation héraldiquement correcte. Elle a été reprise dans un vitrail moderne de la cathédrale de Lausanne.

En résumé, au XIVe et au XVe siècles, le champ est d'argent et les ondes de sinople, l'Y en chef, de sable ou d'or. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, des artistes bernois introduisent les ondes d'argent sur champ de sinople. Dès lors, nous trouvons parallèlement les deux types jusqu'à la décision officielle de 1898 qui consacre le modèle inventé probablement par Abraham Bickart.